

**Thème : Prise en charge sociale des victimes**

## **LES TRAVAUX D'INTERET GENERAL, UNE VOIE VERS LA RECONSTRUCTION DU PAYS**

Parmi, les conséquences du génocide que le Rwanda a vécu en 1994, la prise en charge des victimes et rescapés reste un des défis les plus considérables et les plus complexes auxquels le pays fait face tant bien que mal. Au-delà du problème des victimes qui se sentent délaissées par les différentes formes de justice mobilisées pour lutter contre l'impunité notamment (Tribunal Pénal International pour le Rwanda, Juridictions ordinaires, Juridictions Gacaca...), s'ajoute le cas des prisonniers qui ont besoin d'une prise en charge psycho socio-économique si le Rwanda veut en faire des citoyens utiles à la société après expiation de leurs peines

### **Nyagisozi, camp d'espoir**

Soucieux de s'imprégner de la réalité sur terrain, une équipe de journalistes de la R D Congo, du Rwanda et du Burundi s'est rendue sur la colline Nyagisozi située dans une région au relief tourmenté et ponctué par des rochers. C'est dans ce décor rude que Ruyumba, un camp de Travaux d'Intérêt Général (TIG) est planté, en province de Gitarama.

D'aucun s'attendait à trouver des détenus stressés et brisés par les travaux forcés. Les personnes ou les institutions hostiles aux TIG se les imaginent ainsi. Bien loin de ce cliché, le visiteur est impressionné par le courage et le zèle avec lequel les tigistes (les participants aux TIG) s'acquittent de leur devoir. Ils sont au nombre de 778 dont 4 femmes. Ils sont répartis en groupes de cent détenus. A la tête de chaque groupe se trouve un « capita » un chef de groupe ou une capitaine.

Les prisonniers travaillent à l'extraction et à la taille des pierres pour en faire des pavés qui serviront à la construction des rues de Kigali. Le « capita » Augustin Bizimana, est un homme de carrure moyenne, costaud, un air plutôt accueillant pour un criminel. Il nous fait visiter « son » camp. Plus loin, Selemani Rwisabira, les lunettes de protection sur le front, prend sa pause. Il est originaire de Kibungo, cellule Rubona . « *Moi j'ai avoué, nous a-t-il confié. Je me suis repenti et on m'a relâché. Je suis passé par les juridictions Gacaca de ma cellule. On m'a condamné à 7 ans de prison et comme j'avais déjà purgé une peine de 6 ans avant la libération conditionnelle du 1er Janvier 2003 décrétée par le président Paul Kagame. Il me reste 1 an qui a été commué en 6 mois de TIG. J'essaie d'éviter l'extension de peine en restant le plus docile possible, parce que, si un détenu profite de la baisse de vigilance des gardiens et se rend chez lui sans permission, il prend trois mois supplémentaires sur sa peine. Et ça, je n'aime pas, a-t-il conclu* ».

Emmanuel Bizimana est un autre tigiste. Très à l'aise en conversation a une mine loin d'être renfrognée. Il est originaire de Gitarama, cellule Rwamagana. Trouve-t-il les conditions de vie acceptables au camp des TIG ? « *La différence avec la prison est grande. Ici, on nous prend comme des hommes, des Rwandais. Nos familles viennent nous voir. On nous accorde même des permissions si la famille a des difficultés, quand un membre est malade, s'il y a un décès ou un deuil. Nos familles sont contentes. En prison c'est le contraire de ce que je viens de dire.* »

Aux personnes qui pensent que les TIG ressemblent à de sinistres travaux forcés, Selemani Rwisabira, rassurant, répond :« *Je suis convaincu que les TIG serviront à long terme à la réconciliation des Rwandais. Les*

*rescapés et les victimes se rendront compte un jour que les anciens tueurs font un effort, efficace ou non je ne sais pas, mais un effort quand même pour se repentir. Je l'espère de tout mon cœur, car c'est là où réside le seul et le vrai avenir du Rwanda »*

M.Athanase Nabahire, Secrétaire Exécutif Adjoint des Travaux d'Intérêt Général (TIG) donne des éclaircissements sur cette entreprise que le gouvernement Rwandais a mis sur pied : *« Vu le nombre élevé de personnes accusées de génocide, le gouvernement a mis en place les TIG, une toute neuve mesure dans les juridictions rwandaises. Les TIG sont proposés à des détenus qui ont avoué leurs crimes et ont, par la suite, été jugés par les juridictions Gacaca. Les TIG seront bénéfiques à travers leurs objectifs, sur plusieurs niveaux. Pour les détenus, les TIG leur permettent d'apprendre un métier qui leur sera utile quand ils rentreront chez eux. Les TIG leur permettent également de réparer les torts qu'ils ont infligés à la société. Ils ont péché contre la société, ils réparent pour la société. Sur le plan juridique, les TIG permettent de lutter efficacement contre l'impunité. Et sur le plan social, ils permettent de renforcer la réintégration et de la réconciliation nationale »*

Les TIG ont été lancés officiellement par la ministre de la Justice, Mme Edda Mukabagwiza, le 25 septembre 2005 dans la province de Gitarama, district Ruyumba, secteur Nteko et sur la colline Nyagisozi précisément. Mme Edda Mukabagwiza a rappelé, à l'occasion, que les TIG constituent une des peines prévues dans le cadre des juridictions Gacaca et définies par les conventions internationales sur le travail en milieu carcéral notamment.

### **Un bourreau, deux victimes**

Emmanuel Bizimana lance un vibrant appel à ses anciens codétenus afin qu'ils se repentent. *« Avant mon aveu, je me sentais une culpabilité profonde. En vérité je conseille à quiconque qui s'accuse et se trouve encore en détention de se repentir pour être en paix d'abord avec lui-même, en paix avec les Rwandais et surtout en paix avec Dieu. Est-il nécessaire que les gens à la fleur de l'âge moisissent en prison et y périssent alors que le pays a besoin de leurs forces pour la reconstruction ? Le gouvernement de l'époque du génocide nous a incités à tuer ces malheureux innocents, si le même gouvernement actuel nous laisse mourir en prison, il perdra doublement. Nous aurons donc servi à détruire autrui mais aussi à nous détruire nous-mêmes. Cette leçon nous est répétée lors des débats de l'après-midi »*

Daniel Sibomana, un jeune de 25 ans, fait partie des nombreuses victimes du génocide de 1994. Il a durement été touché par le cataclysme au cours duquel il perdit son père et son petit frère notamment. Il nous montre une photo de son frère cadet qu'il porte en permanence sur lui. Cette même photo agrandie est collée à l'entrée du site mémorial de Gisozi à Kigali.

Il estime que ces criminels, qui ne sont d'ailleurs que de simples exécutants, ne devraient pas vivre indéfiniment aux frais du contribuable sans rien produire. Alors que les rescapés triment et ont du mal à trouver de quoi manger. *« S'ils ont la force et la volonté de travailler, les TIG constituent pour eux une chance pour se racheter »* a-t-il indiqué.

Une citation très pertinente de Yolande Mukagasana, écrivain vivant actuellement en Europe, et rescapée de Nyamirambo en 1994 frappe le visiteur du Mémorial de Gisozi précisément. *« Il n'y a pas d'humanité sans pardon. Il n'y a pas de pardon sans justice. Mais sans humanité, la justice sera impossible. »* Cette réflexion trouve une résonance dans la combinaison Gacaca- TIG. Le Rwanda entend prouver l'efficacité d'un système judiciaire « sui generis », mis au point par les Rwandais et géré exclusivement par les Rwandais. Un immense pari pour rendre justice, malgré tout, dans le contexte extrêmement sensible du génocide et ce malgré les réticences de la communauté internationale.

### **« Après les ténèbres, la lumière »**

Les Travaux d'Intérêt Général constituent une initiative louable de la part du gouvernement Rwandais. Ce dernier a fait preuve d'inventivité grâce à la création de Gacaca, une juridiction populaire et spécifique. La réussite des TIG contribuerait également à réparer le tissu social cruellement déchiré par le génocide de 1994. Elle constituera peut-être, aussi, un thermomètre pour mesurer la convalescence du Rwanda, un pays qui essaye de mettre tous les atouts de son côté afin d'accélérer la guérison

**Parfait Nzeyimana  
Journal Kirimba  
Bujumbura, Burundi**